

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 42 (1962)
Heft: 1: La liaison Rhône-Rhin

Vorwort: Editorial
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

« Il faut absolument dans l'intérêt de la Suisse, dans celui de la France, que le Haut-Rhône devienne navigable. »

Édouard HERRIOT,
Genève, 5 novembre 1916.

Depuis ce dimanche 5 novembre 1916 où le Président Herriot, par la magie de son éloquence, avait fait vibrer le cœur des Genevois en faveur de la navigation entre Genève et Lyon, bien de l'eau a coulé sous les ponts des deux villes sans que la réalisation du projet progresse.

L'idée cependant a fait son chemin. De régionales ses dimensions sont devenues nationales, continentales.

C'est de l'Europe qu'il s'agit maintenant.

Notre but, en consacrant ce numéro de notre revue à la liaison Rhône-Rhin, dont on parle beaucoup en ce moment, est double :

— d'une part, faire entendre la voix de la Suisse sur un problème particulièrement important ;

— d'autre part, montrer que ces grandes voies fluviales appelées à relier le Rhin à la Méditerranée auront à jouer un rôle dépassant celui de simples voies de transit : revitalisant certaines régions, créant des axes de développement, elles contribueront chacune à l'aménagement interne des territoires, dans les perspectives que laisse prévoir l'intégration européenne. En cela elles ne sont pas concurrentes. La France, la Suisse, l'Europe en ont besoin.

Nous avons pensé qu'il était utile d'apprécier une fois de plus combien les économies de nos deux pays sont complémentaires. Sète, Marseille, ou Lyon, comme Genève, le Canton de Vaud, Fribourg ou la Suisse orientale auront tout à gagner de l'arrivée en Suisse des chalands rhodaniens.

Le raccord franco-suisse Lyon-Genève prendra peut-être du temps. Mais sa réalisation sera une preuve nouvelle de confiance mutuelle, d'amitié, de générosité aussi.

Et devant cette grande œuvre du XX^e siècle, on rendra hommage à tous ceux de part et d'autre de la frontière qui y ont cru et travaillé, depuis bien longtemps déjà, et on approuvera Edouard Herriot quand il disait, toujours le même soir à Genève : « On ne crée rien sans un peu d'imagination, sans beaucoup d'imagination, car c'est l'imagination qui prend hypothèque sur l'avenir. Il est des gens qui viennent avec leur règle et leur compas mesurer au centimètre les circonstances du temps présent pour savoir si tel projet exactement à l'heure où on le discute, peut donner tout ce qu'on peut en attendre. Ce sont ceux-là qui se trompent contre ceux qui voient plus loin et plus haut. »

Chambre de commerce suisse en France.